

GROUPE 30 000 FERMES BUREAU HORTICOLE RÉGIONAL



HORTICULTURE



SAU totale du groupe : 219 ha
(SAU comprises entre 2,1 et 100 ha)

- **Groupe** : 12 entreprises et 1 lycée agricole
- **Productions principales** : plantes ornementales et potagères en pots, plantes de pépinières généralistes en pots, multiplication de jeunes plants
- **Force du groupe** : la majorité des entreprises est engagée dans une ou plusieurs certifications comme « Plante Bleue », « Agriculture Biologique » ou encore « Fleurs de France »

LES LEVIERS MIS EN ŒUVRE

Lutte chimique

- Travail sur les seuils
- Réduction de doses
- Amélioration de la qualité de pulvérisation (condition d'application, matériel)

Lutte biologique par introduction

- Épandage de PBI avec une souffleuse à feuilles
- Lâchers d'auxiliaires

Lutte biologique par conservation

Mise en place et entretien d'aménagements favorisant la biodiversité fonctionnelle : ressources alimentaires (bandes fleuries, plantes de services, haies, mares) et habitats à auxiliaires (nids, fagots, boîtes à chrysope)

EFFICIENCE

Se fixer des règles de décision
Optimiser les traitements

SUBSTITUTION

Substituer le « chimique » par des alternatives

RECONCEPTION

Passer de « lutter contre » à « protéger de »
Recombinaison divers leviers agronomiques via le système de culture

Lutte physique

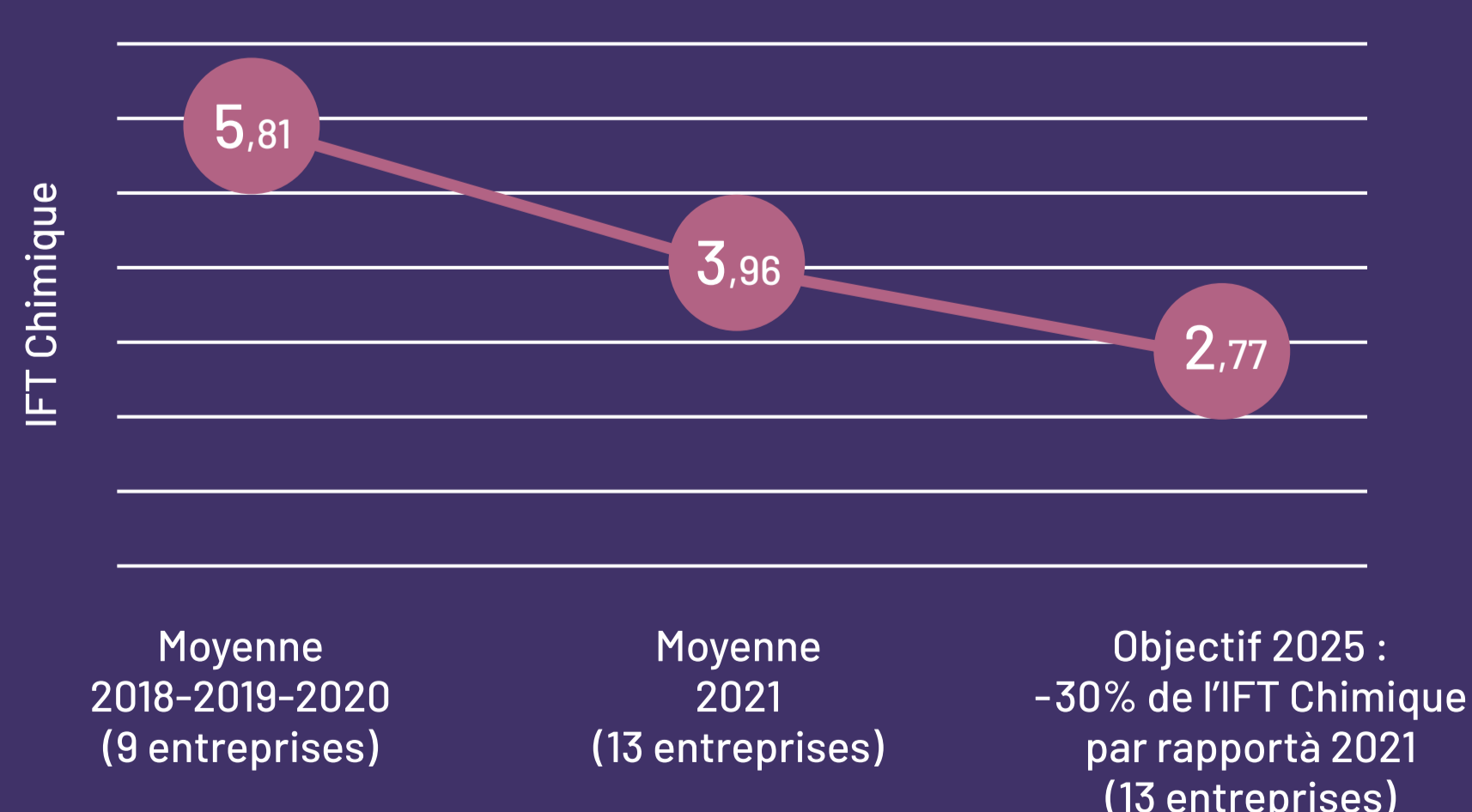
- Piégeage des ravageurs par aspiration
- Piégeage des ravageurs par bande engluée
- Utilisation de barrières physiques par pulvérisation foliaire (argile, poudre de coquillage)

Évitement

- Enherbement des allées
- Végétalisation des rangs, inter-rangs et bords de tunnel

ÉVOLUTION DES IFT

IFT Chimique 30 000 fermes Horti Pays-de-la-Loire



LE PROJET COLLECTIF

Le projet collectif : réguler les ravageurs par la biodiversité fonctionnelle

- Consolider les connaissances des producteurs sur la **biologie** et l'**identification** des **insectes ravageurs** permettant d'adapter les méthodes de lutte biologique utilisées.
- Réaliser des **diagnostics de biodiversité** dans les entreprises afin de connaître l'état de la faune auxiliaire (« point zéro »).
- Co-concevoir et tester des **aménagements favorisant la biodiversité fonctionnelle**, notamment contre les ravageurs précoces.

Perspectives : évaluer l'**impact technico-économique** et esthétique des changements dans les entreprises mais également auprès des clients et de l'interprofession.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et de l'Office français de la Biodiversité.